



Probleme de naturalisation

Par **pepit**, le **30/10/2009** à **19:27**

Bonjour, je me presente je sui une jeune tunisienne de 22ans résident en France depuis l' age de 2ans et ayant faite ma scolarité en france et était embauchée en CDI 1 mois après la fin de ma scolarité donc debut 2008 j ai encore aujourd'hui un titre de sejour renouvelable chaque année, je comprend pas pourquoi j' arrive a avoir des difficultés pour obtenir un titre de 10ans ou une naturalisation. Actuellement mon titre de sejour est perimé depuis le 08/09/09 j ai effectuer ma demande de renouvellement avec du retard malheureusement, j ai donc continuer a travailler sans prevenir mon employeur aujourd'hui au courant il m a fait un courrier pour obtenir une attestation de la prefecture decrivant que mon dossier est en renouvellement pour pouvoir continuer a travailler mais ils me l'ont refusée avec pour excuse : le retard de mon dossier.

J'aurais aimer savoir s'il etait dans le droit de me refuser l' attestation?

Comment obtenir une naturalisation rapidement sans passer par un avocat?

Si mon employeur peut me licencier en cas de retard de mon reception ?

Je vous remercie d'avance